CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14169** **VALABLE JUSQU'AU** **26/04/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1999

Raison sociale : ENTREPRISE CROIX

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 100 000

8 RUE DU MOULIN
LA CORNUAILLE
49440 VAL D ERDRE AUXENCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 1999 B 700

Siret : 424 637 957 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5418539

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 80103693

Assurance Responsabilité Civile :
MARKEL 33100000207

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 41 92 02 43 **Fax :**

Portable : 06 82 26 54 97

Responsabilité légale :
CROIX THIERRY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.restauration-moulin.fr

E-mail : sarlcroixandreetfils@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 774 933 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	8	10/04/2026
2392	Restauration de charpente du patrimoine	8	10/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 08:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.